

Interview - El Moudjahid du 10/01/2010

Société de l'information et E-Algérie 2013 : 3 questions à M. Hamid Bessalah



Une des premières actions concrètes dans le cadre du lancement du programme national e-Algérie 2013, la mise en place, dans le cadre de la e-administration, une des priorités de l'année 2010, et dans une logique intersectorielle d'un système d'information du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, présenté en présence du ministre M. El Hadi Khaldi et de M. Hamid Bessalah, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication, lequel a bien voulu, à cette occasion, accorder à El Moudjahid cet entretien.

El Moudjahid : M. le ministre, quelle évaluation faites-vous de cette action que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels vient d'engager dans le cadre du programme e-Algérie 2013 conçu et mis en place par votre ministère ?

M. Hamid Bessalah : Les actions qui ont été présentées, aujourd'hui, sont inscrites dans le cadre de la formation et l'enseignement professionnels ont trait, d'abord, à la mise en place d'une infrastructure de télécommunication avec des références internes de sécurité nécessaires, d'une part, et la promotion de la société de l'information, d'autre part. Et comme vous le savez, ce sont-là des actions prévues dans le programme de e-Algérie 2013 à travers un de ses axes majeurs, à savoir l'accélération de l'usage des TIC par l'administration. Cette accélération passe, en effet, par la réalisation des infrastructures des télécom, la

mise en place du système de l'information et le développement de plateformes de rapprochement du citoyen de l'administration. C'est ce que l'on peut appeler « le service en ligne ». Je crois que l'action qui a été présentée, aujourd'hui, par le ministère de la Formation et l'Enseignement professionnels, va dans le sens du développement de son administration électronique sectorielle. Il y a lieu de signaler qu'à cet effet, en termes de logique intersectorielle, et pour aller vers une administration électronique nationale ou ce que l'on appelle guichet unique, il y a les volets d'interopérabilité avec les autres administrations qui seront pris en charge dans le cadre du schéma directeur stratégique qui est en cours d'élaboration au niveau du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

[Par rapport à quoi vous avez accordé des priorités pour certaines actions, notamment celle qui a trait à la e-administration ?](#)

1 Dans ce programme national de la e-Algérie 2013, nous avons, effectivement, agi, d'abord, par ordre de priorités. Et dès lors qu'elle constitue un des moyens d'amélioration de la qualité de la vie du citoyen, une des priorités qui sont, d'ailleurs, définies par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ainsi que celle de la bonne gouvernance administrative, la e-administration est une priorité. Et bien sur, pour avoir une bonne e-administration, il y a lieu d'avoir une infrastructure des télécoms de haut débit, de la ressource humaine et une organisation. Et la e-administration que l'on peut appeler également la e-gouvernement constitue une priorité, en ce sens qu'elle a un impact direct sur l'amélioration de la vie du citoyen. Et ce qui a été fait, aujourd'hui, c'est, non seulement, la base du réseau intranet qui a été mis en place, mais aussi le service en ligne et surtout DZ.

[Peut-on connaître quelques contours du programme de l'année 2010 ?](#)

1 En cette année 2010 nous pensons, d'abord, soutenir toutes les administrations à développer leurs plateformes de service en ligne en direction du citoyen, notamment le service en ligne informationnel et de façon à ce que chaque ministère ait son portail avec tous les services dont est concerné le citoyen. Cela étant donc une priorité, nous avons élaboré un cahier des charges en ce sens là, tout comme nous avons soumis aux différents ministères à ce que l'on aille vers un appel d'offres qui sera réalisé par des opérateurs économiques locaux. En effet, nous avons des sociétés d'informatique capables de développer des portails avec des plateformes de service communs. Deuxième priorité au titre de cette nouvelle année, le développement du programme intégré du e-éducation où nous commençons par l'octroi à chaque enseignant du micro-ordinateur, de la ligne ADSL et du contenu, que ce soit des enseignants de l'éducation, la formation professionnelle ou l'enseignement supérieur. Aussi, Ousratic 2 relève de nos priorités en ce sens qu'il est indispensable que cette catégorie de citoyens

puisse maîtriser les outils dont il s'agit. Autre priorité, la e-santé où il est impératif que la télémédecine devienne une réalité en Algérie. A cet effet, nous avons un grand pays, des spécialistes formés d'une manière hétérogène à travers tout le territoire national, lesquels, fait remarquable, sont concentrés, en majorité, au nord, et, en plus, pas dans tous les hôpitaux. Et là, il faudrait que tous les citoyens bénéficient des capacités et des compétences du pays en la matière par l'accès distant au diagnostic et à la télémédecine. Il y a, enfin, une autre priorité qui a trait à un projet intégré que l'on espère réaliser et qui concerne la e-commune. Cela se comprend et dans le sens de l'évolution de la e-administration, il est indispensable de faire de la e-commune la base, en ce sens que chaque commune doit avoir son portail d'information afin que chaque citoyen participe à la vie de sa commune. L'on n'est citoyen que lorsqu'on participe à la vie de la cité. Aussi, il faudrait que chaque commune ait son système de gestion intégrée, informatisée, et, qui puisse prendre en charge tous les aspects de la vie de la commune, notamment les ressources humaines, le cadastre et autres. Il faudrait qu'à cet effet, un certain nombre de formulaires soit téléchargé d'ici la fin de l'année. Pour cette année, nous espérons, également, faire aboutir le processus de la monétique, de telle sorte que nous arrivons à déployer les terminaux, notamment pour les cartes d'achat, en coordination avec Algérie Poste, en espérant que les banques s'inscriront dans cette démarche. En effet, comme nous le savons, la bonne gouvernance d'une économie passe par la tracabilité économique. En somme, la mise en place d'une infrastructure du haut débit, étant un impératif, elle constitue pour nous la priorité des priorités. Ainsi, nous avons arrêté des cahiers de charges avec Algérie Télécom à travers 15 projets pour que l'on aille vers le haut débit. Et, là, on vient de terminer l'année 2009 avec 1 million d'accès, nous évoluerons vers 2 millions d'accès en fin 2010. Bien évidemment, il n'y a pas que les accès, puisqu'il faudrait, également, mettre à niveau tous les segments de l'infrastructure. Je voudrais, également, signaler l'intérêt que nous accordons à notre action à la promotion de l'économie numérique à travers des mesures incitatives pour encourager les développeurs de logiciels et de contenu. Une de ces mesures a été la construction du premier incubateur au Cyber Parc de Sidi Abdallah qui vient d'être inauguré il y a quelques jours au grand bonheur des talents et des chercheurs algériens en matière de TIC.

**Entretien réalisé par
Zoheir Meziane**